



Direction Départementale du travail, de l'emploi  
et de la formation professionnelle des Alpes-Maritimes  
Centre Administratif  
Route de Grenoble  
B.P. 3311  
06206 NICE CEDEX 3

Le Président de l'ARSETE

à

Monsieur Gérard LARCHER  
Ministre Délégué à l'emploi, au travail et à  
l'insertion professionnelle des jeunes  
Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du  
Logement  
55, rue Saint-Dominique  
75007 PARIS

Nice, le 7 mars 2006

Monsieur le Ministre,

Les Directrices et Directeurs du travail, organisés au sein de l'ARSETE, trouvent dans le plan de modernisation et le développement de l'inspection du travail qui vous a été présenté par M. RAPOPORT un bon nombre de principes, valeurs et ambitions auxquels ils sont attachés :

- indépendance de l'inspection du travail au sens de l'OIT
- Inspection du travail généraliste
- Action territorialisée dans le cadre de la pluridisciplinarité
- Développement et appui à l'inspection du travail

Vous pouvez compter sur les Directrices et Directeurs des services déconcentrés pour mettre en œuvre les évolutions nécessaires en ce sens, comme les agents des services peuvent compter sur notre engagement et notre soutien à l'action de l'inspection du travail.

Pour nous, le plan présenté constitue le début d'une démarche qui doit se poursuivre et se consolider.

Il nous paraît important d'insister sur 3 points prioritaires :

- **Généraliser l'unification**, à terme rapproché, des différents services de l'inspection du travail sous votre autorité, permettant, à la fois, de renforcer l'institution qu'est l'inspection du travail, de contribuer, en partie, à augmenter ses effectifs et sa capacité d'intervention
- **Apporter les réponses** nécessaires, à tous les points de vue, pour améliorer le statut et l'exercice du métier de contrôleur en section d'inspection
- au-delà de l'expérimentation prévue dans 2 ou 3 régions, **augmenter les effectifs** des agents de contrôle ainsi que des agents assurant des fonctions de support et d'appui à l'inspection du travail.

La réussite de ce plan de modernisation et de développement est un enjeu primordial pour l'ensemble de notre ministère si celui-ci veut conserver un rôle actif et positif dans l'évolution de la société française.

Nous avons confiance dans l'engagement fort que vous nous avez assuré, sur cette base, nous restons attentifs et sommes à votre disposition pour la mise en œuvre de ce plan.

Au nom de notre association, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Alain MARTINON